QUELS BESOINS DE COMPETENCES POUR L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS PAR LES ASSISTANTES MATERNELLES EN BRETAGNE A L'HORIZON 2040 ?

Sophie Bressé, avec la participation de Céline Bedel Observatoire FEPEM des emplois de la famille - Octobre 2013

Depuis une dizaine d'années, l'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) publie des données sur le champ exhaustif des particuliers employeurs. De son côté, la DARES produit une publication régulière sur l'ensemble des services à la personne, qui montre la place prépondérante de l'emploi direct dans ce champ. Contrairement au travail au noir, le secteur de l'emploi direct génère des cotisations sociales dont la gestion implique un décompte statistique qui lui donne une visibilité et le rend statistiquement observable.

Mais l'emploi direct à domicile n'en demeure pas moins encore mal connu du grand public et des collectivités. Pourtant, les activités qu'il recouvre permettent à de nombreuses familles de « fonctionner », rendant possible une organisation familiale, et apportant ainsi des solutions à des problématiques porteuses d'enjeux majeurs pour la société : accompagnement du vieillissement et de la dépendance, accueil des enfants en bas âge, conciliation des temps de vie, participation des femmes au marché du travail.

Le Conseil Régional et la DIRECCTE Bretagne ont engagé un travail prospectif d'analyse des emplois et des compétences dont la région aura besoin dans les décennies à venir, pour faire face aux évolutions démographiques, sociétales, économiques et technologiques. Ils ont ainsi lancé un appel à projets commun, dans le cadre duquel la contribution proposée par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille sur les emplois directs à créer dans les prochaines décennies a été retenue.

L'un des enjeux de demain pour l'économie bretonne, et plus généralement pour l'économie française, est la participation massive des femmes au marché du travail et le maintien d'une natalité élevée, en dépit d'une augmentation annoncée de la demande de « care » à destination de leurs parents âgés et dépendants. Un taux d'activité élevé des femmes ne pourra être obtenu qu'à condition de garantir, en plus d'une offre d'accompagnement des personnes dépendantes, une offre d'accueil de la petite enfance importante.

En Bretagne, aujourd'hui, l'offre d'accueil effective permet d'assurer la garde d'un peu plus d'un enfant de moins de 3 ans sur deux, parmi lesquels 85 % sont accueillis par des assistantes maternelles. En d'autres termes, une part très importante de l'accueil de la petite enfance relève du secteur de l'emploi direct à domicile.

La contribution proposée par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille consiste à estimer les besoins en compétences à l'horizon 2040 pour garantir l'accueil des enfants non scolarisés par des assistantes maternelles formées dans les différentes zones d'emploi bretonnes, et proposer une analyse des enjeux de professionnalisation de ce secteur d'activité.

Ce travail met en perspective des données issues de différentes sources de la Statistique Publique, à savoir les projections départementales de population par groupe d'âge d'ici à 2040 de l'INSEE, et des données issues de l'exploitation statistique des bases de l'ACOSS sur les particuliers employeurs, produites au niveau de la zone d'emploi, dans le cadre du partenariat scientifique de l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille avec la Direction « Statistiques, Etudes et Prospective » (DISEP) de l'ACOSS.

Si dans les décennies futures, le nombre de jeunes enfants devrait peu augmenter, une part importante de la population des assistantes maternelles en exercice aujourd'hui devrait en revanche quitter le marché de l'emploi pour partir en retraite. En 2040, en Bretagne, près de 80 % d'entre elles ne seront plus en mesure d'accueillir des enfants¹. Former rapidement de nouvelles assistantes maternelles à ce métier pour répondre aux besoins de compétences des enfants et de leurs parents demain et après-demain est donc tout simplement une nécessité.

Ce sont ces tendances et ces urgences que le travail ici présenté s'attache à mettre en lumière, en confrontant des données issues de sources différentes, dont le rapprochement souffre inévitablement d'imperfections méthodologiques susceptibles d'en limiter partiellement la portée. Pour autant, l'objectif des travaux menés ici n'est pas de produire des prévisions exactes sur les parents employeurs de demain, mais bien de nourrir la réflexion des décideurs publics en leur fournissant des éléments nouveaux et opérationnels, pour élaborer les futures politiques publiques, notamment en matière de formation et de production de compétences, et renouveler, pour les années à venir, la politique ambitieuse d'accueil des jeunes enfants aujourd'hui menée en Bretagne.

-

D'après les données de l'ACOSS sur les assistantes maternelles en activité au 2ème trimestre 2012

I. OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

1.1 Les objectifs

En France, d'après les projections démographiques réalisées par l'INSEE, la part des plus jeunes, les 0-4 ans, devrait rester stable entre 2012 et 2040 ; elle enregistrera même une très légère baisse, passant de 6,2 % aujourd'hui à 5,6 % en 2040. La situation sera exactement la même en Bretagne, où leur part passera de 6 % à 5,5 % sur la même période. Pour autant, l'effectif des jeunes enfants va augmenter au cours des 30 prochaines années, mais dans des proportions limitées : l'INSEE table sur une croissance de 8 % de la population de ce groupe d'âge entre aujourd'hui et 2040.

Nous mettrons en perspective les éléments de la statistique publique disponibles en termes de projections de population (données départementales de l'INSEE) et les données relatives à l'activité des assistantes maternelles (données à l'échelle de la zone d'emploi issues de l'ACOSS), pour estimer le nombre des jeunes enfants sur les différents territoires bretons dans les décennies à venir d'une part, et leurs besoins d'accueil d'autre part. Il s'agira en outre, parallèlement, de faire émerger de façon précise les conséquences du vieillissement des assistantes maternelles, et l'enjeu du renouvellement de ces professionnelles et des compétences liées à l'accueil des jeunes enfants à court terme. En 2040, en effet, près de 80 % des assistantes maternelles en exercice aujourd'hui ne seront plus en âge d'accueillir des enfants.

1.2 La méthode et les données utilisées

L'étude repose sur les projections de population par âge de l'INSEE. Celles-ci n'étant publiées qu'au niveau du département, alors que notre analyse porte sur les territoires infra-départementaux que sont les zones d'emploi, nous avons donc choisi d'appliquer aux populations des différents groupes d'âge de chaque zone d'emploi, les taux d'évolution de ces mêmes groupes d'âge dans le département de rattachement de la zone d'emploi concernée.

Pour déterminer ce territoire de « rattachement », nous sommes partis des communes constitutives de chaque zone d'emploi. En effet, ces dernières ne relèvent pas toujours, au sein d'une même zone d'emploi, du même département. Nous avons donc déterminé, pour chacune d'entre elles, le département dont la majorité des communes sont issues, et nous avons appliqué à l'ensemble de la population de la zone d'emploi les taux d'évolution démographique par groupe d'âge appliqués par l'INSEE pour son département de rattachement.

Ce choix, imposé par le niveau géographique auquel les projections de population par âge sont disponibles, implique une limite à la portée des résultats qui seront mis en avant. A titre d'exemple, on voit bien qu'imputer, à l'identique, les évolutions démographiques du département de l'Ille-et-Vilaine aux zones d'emploi de Rennes et de Fougères revient à lisser leurs évolutions spécifiques, dont les évolutions départementales font elles-mêmes la moyenne. Il appartiendra donc aux collectivités concernées de tenir compte de cette limite dans l'interprétation des résultats.

L'INSEE s'appuie sur les données issues du Recensement 2009 de la population pour réaliser, pour chaque département, chaque région et pour la France entière, des projections de population par groupe d'âge quinquennal, pour chaque année, de 2009 (date du dernier Recensement de la population) à 2040. Dans un souci de fournir aux commanditaires de l'étude les éléments chiffrés portant sur une réalité la plus récente possible, nous utilisons également les projections de l'INSEE pour estimer les populations, ventilées par groupe d'âge, des différentes zones d'emploi en 2012, et ainsi construire nos populations de départ pour chaque territoire, en leur appliquant les évolutions projetées pour leur département de rattachement entre 2009 et 2012. Cette même méthode nous a ensuite permis de projeter la population totale de chaque zone d'emploi en 2020, en 2030 et en 2040, ainsi que les effectifs des différents groupes d'âges constitutifs de cette population.

Appuyé sur les données de l'ACOSS du 2ème trimestre 2012, un premier état des lieux a permis de quantifier l'ensemble des enfants bretons accueillis par une assistante maternelle - en emploi direct donc - et le volume d'activité correspondant, et d'analyser le profil des assistantes maternelles en exercice, notamment en termes d'âge et de volume d'activité individuel. Les données de l'ACOSS sur les particuliers employeurs sont exhaustives : disponibles au niveau individuel, elles ont été agrégées au niveau de la zone d'emploi, mais également à l'échelon départemental, et au niveau régional pour la Bretagne entière. On dispose, pour chaque parent employeur d'assistante maternelle, du volume d'heures déclarées sur le trimestre et du salaire net versé en rémunération de ces heures, du nombre et de la tranche d'âge des enfants gardés (moins de 3 ans, et 3 à 6 ans).

Notre intérêt se porte plus précisément, dans le cadre de cette étude, sur les besoins d'accueil des moins de 3 ans. Pour calculer des taux d'accueil locaux des enfants de moins de 3 ans par une assistante maternelle, il fallait rapporter le nombre d'enfants de ce groupe d'âge accueillis par une assistante maternelle au nombre d'enfants de la même classe d'âge présents sur chaque territoire. Or, si nous disposons, pour 2009, de données par âge et par commune, les projections de population départementales de l'INSEE sont disponibles par tranches d'âge quinquennales uniquement. En appliquant aux zones

d'emploi les taux d'évolution du groupe d'âge des moins de 5 ans estimés pour leur département de rattachement, on a obtenu une estimation de l'effectif des 0-4 ans sur chaque territoire en 2012, 2020, 2030 et 2040. Puis nous avons appliqué à la population des moins de 5 ans estimée sur chaque territoire une pondération unique, correspondant au poids des moins de 3 ans dans l'ensemble des moins de 5 ans, observée en 2009.

En faisant ici, faute d'éléments nous permettant de privilégier un autre scenario, l'hypothèse que la structure de ce groupe d'âge va rester stable dans les 30 prochaines années. S'il est possible qu'elle évolue au fil des décennies, il est en effet peu probable qu'elle se distorde radicalement. Nous disposons alors d'une estimation approximative du nombre d'enfants de moins de 3 ans sur chaque micro-territoire en 2012, puis en 2020, 2030 et 2040. Encore une fois, nous rappelons que l'objectif de ce travail est de fournir des éléments opérationnels permettant d'anticiper une réalité en tendance, et non de fournir des prévisions démographiques exactes et précises.

L'idée était ensuite de projeter les taux d'accueil de 2012, selon l'hypothèse que le recours à l'emploi d'une assistante maternelle resterait, dans les décennies à venir, stable sur chaque territoire, en utilisant pour le dénominateur les populations projetées avec la méthode décrite plus haut. Les taux d'accueil territoriaux observés en 2012 ont ainsi «été appliqués aux populations des enfants de moins de 3 ans estimées pour 2020, 2030 et 2040, afin d'évaluer les besoins d'accueil de demain à ces échéances.

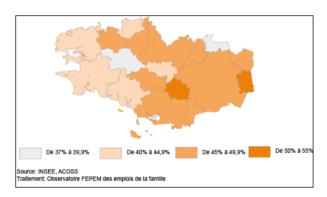
II. L'ACCUEIL DES ASSISTANTES MATERNELLES EN BRETAGNE

2.1. Une très bonne couverture des besoins d'accueil par les assistantes maternelles

Sur l'ensemble de la région, au 2^{ème} trimestre 2012, l'accueil des enfants par les assistantes maternelles a représenté 21,6 millions d'heures déclarées et 67,4 millions d'euros de masse salariale nette versée par les parents qui les ont employées. En moyenne sur le trimestre, près de 72 000 enfants ont été accueillis par une assistante maternelle, dont près de 51 600 enfants âgés de moins de 3 ans. La DREES dénombre un peu plus de 8 900 places en établissement d'accueil collectif pour les enfants de moins de 3 ans en Bretagne. Au total, ce sont donc 60 500 enfants bretons de cette classe d'âge qui bénéficient d'un mode d'accueil formel, soit 52 % d'entre eux. L'accueil assuré par les assistantes maternelles représente ainsi, en Bretagne, 85 % de l'accueil global proposé, ce qui en fait de très loin le premier mode de garde formel dans la région.

En Bretagne, en utilisant la méthode d'estimation décrite plus haut, on peut évaluer à environ 115 800 le nombre d'enfants de moins de 3 ans en 2012. Le calcul de ce ratio nous permet de comparer, dans les différents territoires, le taux d'accueil effectif des enfants de moins de 3 ans par les assistantes maternelles. En Bretagne, ce taux d'accueil est en movenne de 45 %. C'est dans le Finistère qu'il est le plus faible (40 %) et en Ille-et-Vilaine qu'il est le plus élevé avec 48 %. Il atteint 44 % et 47 % respectivement dans le Morbihan et les Côtes-d'Armor. Dans les zones d'emploi, malgré des niveaux qui restent élevés partout, les disparités sont importantes (carte 1) : seuls 37 % des enfants de moins de 3 ans sont accueillis par une assistante maternelle dans les zones d'emploi de Carhaix-Plouguer et de Saint-Malo, quant ce pourcentage atteint 55 % sur le territoire de Vitré et 51 % sur la zone de Ploërmel.

Carte 1 : Part des moins de 3 ans accueillis par une assistante maternelle dans les zones d'emploi bretonnes en 2012



Il faut avant tout retenir l'importance de l'offre d'accueil des assistantes maternelles bretonnes par rapport à ce qu'elle est dans d'autres régions de France. Les taux de couverture des besoins théoriques d'accueil dans les départements bretons², qui se différencient des taux d'accueil effectif en ce qu'ils rapportent un nombre de places théoriques d'accueil - et non un nombre d'enfants réellement accueillis³ - à l'ensemble des enfants d'une classe d'âge, avoisinent les 40 % - celui de l'Ille-et-Vilaine se classe parmi les plus élevés avec 46,8 % - quand 28 départements présentent des taux de couverture inférieurs à la moyenne nationale, soit 30 %, avec par exemple moins de 6 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans à Paris ou en Corse.

Rapport de la branche Assistants matemels du particulier employeur, édition 2013, FEPEM, avril 2013.

³ Le taux de couverture des besoins d'accueil est obtenu en multipliant le nombre moyen de places par professionnelle au niveau national (2,9) par le nombre d'assistantes maternelles en exercice dans chaque département.

Dans les faits, ces deux indicateurs, construits différemment, donnent des résultats relativement proches. Pour les Côtes d'Armor, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan, les taux de couverture des besoins d'accueil des moins de 3 ans sont les suivants : 41,5 %, 38 %, 47 % et 40 %. Les taux d'accueil effectif pour ces mêmes départements sont un peu plus élevés, atteignant respectivement 47 %, 40 %, 48 % et 44 %, ce qui laisse penser que certaines assistantes maternelles « saturent » leur agrément, accueillant, sur deux plages horaires différentes deux enfants sur une même place. En outre, l'agrément des assistantes maternelles est donné pour un certain nombre de places d'accueil, sans précision relative à l'âge des enfants accueillis ; or on sait qu'une part des enfants gardés par ces professionnelles a plus de 3 ans et est accueillie sur des horaires périscolaires. D'après les données de l'ACOSS, 95% des 22 544 assistantes maternelles en exercice en Bretagne au mois d'avril 2012 gardent au moins un enfant de moins de 3 ans, mais 54 % gardent également des enfants âgés de 3 à 6 ans, parmi lesquels certains attendent tout simplement leur prochaine scolarisation et sont gardés à temps plein, et d'autres, déjà scolarisés, sont accueillis sur les horaires périscolaires.

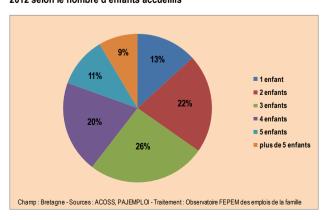
2.2. L'activité des assistantes maternelles est très inégale d'une professionnelle à l'autre

2.2.1 Des temps d'accueil disparates...

Si les assistantes maternelles sont nombreuses et si l'offre d'accueil qu'elles fournissent est très majoritaire dans l'offre d'accueil globale proposée, d'importantes disparités subsistent d'une professionnelle à l'autre, notamment en termes de nombre d'enfants gardés et de temps de travail, qui laissent entrevoir les marges de progression possibles de cette offre d'accueil.

Un large tiers des assistantes maternelles ne garde pas plus d'un ou deux enfants, 26 % d'entre elles en accueillent trois et 20 % en accueillent quatre; enfin une sur cinq accueille au moins cinq enfants (graphique 1).

Graphique 1 : Répartition des assistantes maternelles en exercice au mois d'avril 2012 selon le nombre d'enfants accueillis



Mais ces chiffres rendent difficilement perceptible la réalité des assistantes maternelles bretonnes. D'une part parce que, faute d'éléments relatifs au nombre d'enfants que leur agrément les autorise à recevoir, nous ignorons si ce nombre d'enfants accueillis est égal au nombre d'enfants qu'elles pourraient légalement garder. D'autre part, parce que certains enfants sont accueillis à temps plein quand d'autres ne le sont que sur les horaires périscolaires, ce qui a des répercussions sur le temps global d'accueil et donc le salaire qu'elles perçoivent

Il est important d'avoir en tête que le temps de travail des assistantes maternelles correspond aux temps d'accueil cumulés de l'ensemble des enfants accueillis sur une période donnée. Si les assistantes maternelles bretonnes en exercice au mois d'avril 2012 ont été rémunérées pour 300 heures en moyenne ce mois-là, 20 % d'entre elles ont été déclarées, sur cette période, pour un volume d'accueil inférieur à 120 heures chacune - un seuil qui ne représente même pas l'accueil mensuel d'un enfant à temps plein - et près d'une assistante maternelle en exercice sur 10 a travaillé moins de 40 heures sur le mois d'avril 2012 (tableau 1); ces dernières peuvent donc être considérée comme étant en sous-activité. Et ce chiffre ne comprend pas les assistantes maternelles qui, n'ayant pas été déclarées sur la période, ne sont pas comptabilisées.

Tableau 1 : Répartition des assistantes maternelles bretonnes selon le volume horaire d'accueil mensuel

Nombre d'heures d'accueil mensuel	Nombre d'assistantes maternelles concernées	Proportion d'assistantes maternelles concernées			
Moins de 40 heures	1942	9%			
40 à 80 heures	1098	5%			
80 à 120 heures	1270	6%			
120 à 240	4363	19%			
240 à 400	7135	32%			
400 à 600	5595	25%			
600 et plus	1141	5%			
Total	22544	100%			
Champ : Bretagne, assistantes maternelles en exercice au mois d'avril 2012 Source : ACOSS, PAJEMPLOI - Traitement : Observatoire FEPEM des emplois de la famille					

Un travail de recherche par entretien sur la sous-activité des assistantes maternelles a été financée par la CNAF afin d'en identifier les facteurs⁴. Qu'elle corresponde à un exercice inférieur à celui que permettrait leur agrément pour certaines d'entre elles, ou à un exercice réduit en termes de périodes d'activité (uniquement pendant les vacances scolaires, ou justement pas pendant celles-ci), elle est difficile à expliquer et complexifie l'interprétation des chiffres. En effet, certaines assistantes maternelles travaillent moins qu'elles ne le souhaiteraient, et parfois

⁴ Marie Cartier, Estelle d'Halluin, Johanna Rousseau, Marie-Hélèn Lechien :

[«] Temps partiel ou irrégularité de l'activité des assistantes maternelles. Une enquête exploratoire », *Dossier d'Etudes*, n°150, CNAF, mars 2012.

moins que leur agrément ne le leur permettrait, quand d'autres, au contraire, accueillent volontairement moins d'enfants que le nombre de places pour lequel elles sont agréées, pour des raisons qui leur sont personnelles.

Dans la mesure où l'ACOSS ne dispose pas des données relatives au nombre d'enfants que l'agrément des assistantes maternelles leur permet d'accueillir, il est impossible de caractériser précisément les situations de sous-activité effectives repérées.

2.2.2 ...qui varient avec l'âge des assistantes maternelles

L'âge des assistantes maternelles est manifestement également corrélé à leur volume d'accueil. Les plus jeunes, qui, âgées de moins de 25 ans, sont nouvelles dans le métier et globalement inexpérimentées, présentent des volumes horaires moyens d'accueil mensuel très inférieurs à la movenne (300 heures mensuelles) et ne dépassent pas la centaine d'heures d'accueil par mois. Le volume de travail croît ensuite avec l'âge, et atteint un palier entre 38 et 58 ans : pour les assistantes maternelles de cette tranche d'âge, le volume d'accueil moyen par âge n'est jamais inférieur à 300 heures et peut grimper jusqu'à 367 heures en moyenne. Passé ce seuil, les assistantes maternelles, qu'elles commencent une seconde carrière ou qu'elles exercent ce métier depuis longtemps déjà, commencent à ménager leurs forces : les volumes d'accueil moyens par âge passent sous la barre des 300 heures, et rapidement sous celle des 200 heures pour celles qui continuent d'exercer leur activité après 65 ans.

Graphique 2 : Volumes d'accueil mensuel des assistantes maternelles selon leur âge



III. PROJECTIONS DE POPULATIONS ET ESTIMATION DES BESOINS DE COMPETENCES EN EMPLOI DIRECT

3.1 Evolution du nombre d'enfants à accueillir d'ici 2040

En France, d'après les projections démographiques réalisées par l'INSEE, la part des plus jeunes, les 0-4 ans, devrait rester stable entre 2012 et 2040; elle enregistrera même une très légère baisse, passant de 6,2 % aujourd'hui à 5,6 % en 2040. La situation sera exactement la même en Bretagne, où leur part passera de 6 % à 5,5 % sur la même période. Pour autant, l'effectif des jeunes enfants va augmenter au cours des 30 prochaines années: concrètement, le nombre de bretons âgés de moins de 5 ans ne bougera pas d'ici 2020; il augmentera ensuite de 3 %, puis de 5 %, au cours des deux décennies suivantes, ce qui représentera une croissance de 8 % entre aujourd'hui et 2040. En tendance, les évolutions seront les mêmes d'un département à l'autre, avec de faibles disparités. On peut néanmoins noter que le département de l'Ille-et-Vilaine est le seul qui verra son effectif de moins de 5 ans augmenter d'ici 2020.

Tableau 2 : Evolution du nombre d'enfants de moins de 5 ans en Bretagne en 2020, 2030 et 2040

Territoires	2012/2020	2020/2030	2030/2040	2012/2040		
Bretagne	0%	3%	5%	8%		
Côtes-d'Armor	-2%	3%	4%	5%		
Finistère	0%	2%	4%	5%		
Ille-et-Vilaine	2%	3%	6%	11%		
Morbihan	-1%	3%	5%	8%		
Source : INSEE (projections de population départementales) - Champ : Bretagne						
Traitement : Observatoire FEPEM des emplois de la famille						

En appliquant aux zones d'emploi les taux d'évolution du groupe d'âge des moins de 5 ans estimés pour leur département de rattachement, nous avons obtenu une estimation de l'effectif des 0-4 ans sur chaque territoire en 2012, 2020, 2030 et 2040. Dans un second temps, dans la mesure où nous cherchons plus précisément, dans le cadre de cette étude, à estimer le nombre d'enfants de moins de 3 ans dont on suppose qu'ils ne sont pas scolarisés et qu'ils ont potentiellement besoin d'être accueillis à temps plein, nous avons appliqué à la population des moins de 5 ans estimée sur chaque territoire la structure par âge de ce groupe observée en 2009 au niveau de la région.

Encore une fois, nous rappelons que l'objectif de ce travail est de fournir des éléments opérationnels permettant d'anticiper une réalité en tendance, et non de fournir des prévisions démographiques exactes et précises. En 2009 donc, en Bretagne, les moins de 3 ans représentent 59 % des 0-4 ans

En appliquant cette répartition aux effectifs estimés des moins de 5 ans sur les différents territoires, on dispose localement d'une estimation approximative du nombre d'enfants de moins de 3 ans en 2012, 2020, 2030 et 2040 (tableau 3).

Tableau 3 : Effectifs estimés des moins de 5 ans et des moins de 3 ans par zone d'emploi en2012, 2020, 2030 et 2040

Territoires	Effectifs des moins de 5 ans estimés			Effectifs des moins de 3 ans estimés				
	2012	2020	2030	2040	2012	2020	2030	2040
Bretagne	196267	196362	201868	211458	115798	115854	119102	124760
Côtes-d'Armor	33530	32961	33878	35230	19783	19447	19988	20786
Finistère	53302	53246	54117	56216	31448	31415	31929	33167
Ille-et-Vilaine	67371	68395	70733	74704	39749	40353	41732	44075
Morbihan	42064	41760	43140	45308	24818	24638	25453	26732
ZE de Dinan	4811	4729	4860	5054	2838	2790	2868	2982
ZE de Guingamp	2969	2919	3000	3120	1752	1722	1770	1841
ZE de Lannion	4800	4719	4850	5044	2832	2784	2862	2976
ZE de Loudéac	2277	2238	2300	2392	1343	1320	1357	1411
ZE de Saint-Brieuc	17598	17300	17781	18490	10383	10207	10491	10909
ZE de Brest	28417	28387	28852	29971	16766	16748	17022	17683
ZE de Carhaix-Plouguer	2088	2053	2110	2194	1232	1211	1245	1295
ZE de Morlaix	4057	4182	4250	4415	2394	2467	2508	2605
ZE de Quimper	16211	16194	16459	17097	9564	9554	9711	10087
ZE de Fougères	4447	4515	4669	4931	2624	2664	2755	2909
ZE de Redon	2809	2789	2881	3026	1658	1646	1700	1785
ZE de Rennes	52259	53054	54867	57948	30833	31302	32372	34189
ZE de Saint-Malo	5873	5962	6166	6512	3465	3518	3638	3842
ZE de Vitré	3887	3946	4081	4310	2293	2328	2408	2543
ZE de Lorient	16089	15973	16501	17330	9493	9424	9736	10225
ZE de Ploërmel	2337	2320	2397	2517	1379	1369	1414	1485
ZE de Pontivy	3231	3208	3314	3480	1906	1893	1955	2053
ZE de Vannes	19461	19321	19959	20962	11482	11399	11776	12368

Source : INSEE (projections départementales appliquées aux ZE) - Champ : Bretagne - Traitement : Observatoire FEPEM des emplois de la famille

3.2. Quels besoins de compétences demain sur les territoires bretons ?

3.2.1 Un peu plus d'enfants à accueillir...

L'activité des assistantes maternelles est bien implantée en Bretagne. Les parents de jeunes enfants connaissent bien ce mode d'accueil auquel ils recourent massivement ; on a en effet vu plus haut que 85 % de l'accueil formel aujourd'hui proposé était fourni par les assistantes maternelles. En d'autres termes, contrairement à l'accompagnement des personnes fragiles en emploi direct, la possibilité de recourir à une assistante maternelle

pour faire garder son jeune enfant n'a pas besoin d'être promue ou défendue comme légitime auprès des parents, puisqu'elle l'est déjà. Et il est tout à fait probable que le taux d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les assistantes maternelles se maintiendra au niveau plutôt élevé où il se trouve dans les différents territoires. A taux d'accueil inchangés, un peu plus de 57 300 enfants de moins de 3 ans auront besoin d'être accueillis par une assistante maternelle en 2040, contre 51 600 aujourd'hui (tableau 4).

Tableau 4 : Estimation du nombre potentiel d'enfants de moins de 3 ans à accueillir pour les assistantes maternelles dans les zones d'emploi bretonnes en 2020, 2030 et 2040

Territoires	Taux d'accueil des - 3 ans en 2012	Nombre d'enfants de - de 3 ans à accueillir pour les assistantes maternelles*			
		en 2020	en 2030	en 2040	
Bretagne	46%	53239	54732	57332	
Côtes-d'Armor	47%	9096	9349	9722	
Finistère	41%	12978	13190	13701	
Ille-et-Vilaine	50%	20162	20851	22022	
Morbihan	45%	11041	11406	11979	
ZE de Dinan	49%	1370	1408	1464	
ZE de Guingamp	47%	816	838	872	
ZE de Lannion	42%	1161	1193	1240	
ZE de Loudéac	45%	589	605	629	
ZE de Saint-Brieuc	47%	4821	4956	5153	
ZE de Brest	40%	6748	6859	7125	
ZE de Carhaix-Plouguer	38%	462	475	494	
ZE de Morlaix	48%	1196	1216	1263	
ZE de Quimper	41%	3894	3958	4112	
ZE de Fougères	50%	1331	1376	1454	
ZE de Redon	48%	792	818	859	
ZE de Rennes	51%	15908	16452	17376	
ZE de Saint-Malo	39%	1360	1407	1486	
ZE de Vitré	58%	1357	1404	1482	
ZE de Lorient	42%	3923	4053	4256	
ZE de Ploërmel	52%	713	736	773	
ZE de Pontivy	49%	927	958	1006	
ZE de Vannes	46%	5244	5417	5690	

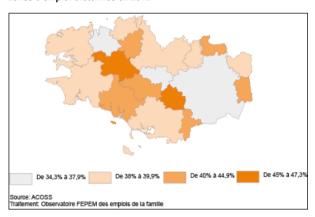
* si le recours aux assistantes maternelles reste stable, donc à taux d'accueil constant

Sources : INSEE, ACOSS, Pajemploi - Champ : Bretagne Traitement : Observatoire FEPEM des emplois de la famille

3.2.2 ... mais un fort déficit de professionnelles à venir.

En Bretagne où le recours à une assistante maternelle pour l'accueil de leurs jeunes enfants est une évidence pour les parents, le problème du renouvellement des professionnelles se fera sentir de façon cruciale. En effet, les assistantes maternelles en exercice aujourd'hui sont âgées : en Bretagne, 38 % d'entre elles sont âgées d'au moins 50 ans, avec des disparités et des situations plus ou moins préoccupantes selon les zones d'emploi (carte 2). A Ploërmel, par exemple, c'est le cas de plus de 47 % des assistantes maternelles.

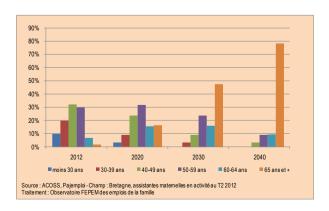
Carte 2 : Part des assistantes maternelles âgées de 50 ans ou plus dans les zones d'emploi bretonnes en 2012



En Bretagne, parmi les assistantes maternelles qui ont accueilli des enfants au 2^{ème} trimestre 2012, 10 % ont moins de 30 ans, 20 % sont âgées de 30 à 40 ans, 32 % de 40 à 50 ans, 30 % de 50 à 60 ans, et un peu plus de 8 % d'entre elles ont passé le cap des 60 ans.

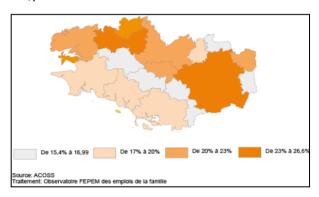
De la composition par âge de la population des assistantes maternelles sur chaque territoire dépend le degré d'urgence du recrutement de nouvelles professionnelles et de la production des compétences nécessaires à l'accueil des jeunes enfants demain. A l'échelle de la Bretagne, le graphique ci-dessous montre bien l'enjeu vieillissement des assistantes maternelles qui exercent aujourd'hui. Si on considère qu'à partir de 65 ans, elles n'accueilleront plus d'enfants (hypothèse confortée par le fait qu'en 2012 moins de 2 % des assistantes maternelles en exercice sont âgées de 65 ans ou plus), on voit bien que dès 2030, ce sont presque la moitié des assistantes maternelles qui travaillent aujourd'hui qui ne seront plus en âge de le faire. En 2040, 8 assistantes maternelles sur 10 auront passé le seuil des 65 ans, et près de la moitié de celles qui seront, a priori, en exercice, auront entre 60 et 64 ans.

Graphique 3 : Evolution de la structure par âge des assistantes maternelles en exercice aujourd'hui, en 2020, 2030 et 2040



Si le besoin imminent de production de compétences par la formation au métier d'assistante maternelle est valable partout en Bretagne, le caractère d'urgence est plus ou moins prégnant selon les zones d'emploi. Aux extrêmes, on constate que sur le territoire de Rennes, 26,6 % des assistantes maternelles qui exercent en 2012 seront encore en âge d'accueillir des enfants en 2040 - ce qui ne constitue pas par ailleurs une garantie qu'elles le feront pour autant – alors que ce ne sera plus le cas que de 15,4 % de celles qui exercent et résident aujourd'hui sur la zone d'emploi de Vitré (données disponibles en annexe).

Carte 3 : Part des assistantes maternelles en âge d'accueillir des enfants en 2040, parmi celles en activité en 2012



CONCLUSION

A travers ces différentes données, c'est bien l'enjeu de la professionnalisation des nouvelles générations d'assistantes maternelles qu'il faut lire en premier lieu, avant même celui du renouvellement du « stock » de professionnelles.

Aujourd'hui, les assistantes maternelles âgées de moins de 40 ans, les «jeunes», représentent environ 30 % de l'ensemble. Parmi celles qui exercent aujourd'hui, à peine une sur dix appartiendra à cette tranche d'âge en 2020. Si la profession est vieillissante, c'est que les assistantes maternelles arrivent souvent à ce métier dans un second temps, soit qu'elles commencent à travailler « sur le tard », lorsque leurs propres enfants sont grands, soit dans le cadre d'une reconversion professionnelle ou d'un retour à l'emploi après une longue période d'inactivité ou de chômage. En ce sens, on peut imaginer que la profession va également se renouveler par le biais de ce recrutement « naturel ».

Mais à très court terme, à l'horizon 2020 déjà, si cette profession ne se renouvelle pas par le bas de la pyramide des âges, grâce à l'entrée en emploi d'assistantes maternelles jeunes, le problème ne se posera pas seulement en termes de renouvellement d'un effectif, mais

également en termes de renouvellement des compétences. Les métiers évoluent, les représentations et les pratiques d'accueil, la conception de ce qui constitue un accueil de qualité, structurant, équilibrant, stimulant, mais également sécurisé et sécurisant pour le jeune enfant, est en discussion, en évolution constante dans la société.

Tous les éléments nouveaux, apportés par les différentes disciplines des sciences humaines, en dialogue avec les évolutions sociétales, se traduisent par de nouvelles compétences et contribuent à structurer une profession via la formation et la professionnalisation des plus jeunes. En effet, les nouvelles pratiques se diffusent moins facilement auprès des personnes qui exercent une activité depuis longtemps, ou qui, déjà bien avancées en âge, sont peu préoccupées des nouvelles « tendances ».

C'est bien la formation au métier d'assistant maternel qui peut permettre la diffusion de toutes ces nouvelles pratiques professionnelles, celles qui contribuent à rendre l'activité des assistantes maternelles moins maternelle et plus professionnelle justement, et à changer le regard porté sur celle-ci, pour la considérer demain comme un vrai métier, et non comme un « job d'appoint » pour mamans expérimentées. Et ce sont bien ces nouvelles pratiques qui permettront de répondre aux attentes des parents de demain.

